

Que faire en cas de vents violents ?



- Limitez vos déplacements et votre vitesse en voiture en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral



- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments



- En ville, soyez vigilant(e) face aux chutes possibles d'objets divers